



*L'exploitation des
hydrocarbures sur les
côtes atlantiques
africaines : Enjeux et
tensions*

**Numéro
Spécial
2023**

Numéro coordonné par :

*Pr. Michel DESSE Nantes
Université (France)*

*Pr. Céline Yolande KOFFIE-
BIKPO UFHB (Abidjan - CI)*

*Pr. Anoh Paul Koffi KOUASSI
UFHB (Abidjan - CI)*

*Pr. Patrick POTTIER
Nantes Université (France)*

*Dr. Séka Fernand AYÉNON
UFHB (Abidjan - CI)*

*Dr. Mamadou THIOR UCAD
(Dakar - Sénégal)*

Espaces Africains

Revue des Sciences Sociales

**ISSN
2957-9279**

*Revue du Groupe de recherche PoSTer (UJLoG - Daloa - CI)
<https://espacesafricains.org/>*



REVUE ESPACES AFRICAINS

Revue des Sciences Sociales

Numéro 2 | 2023

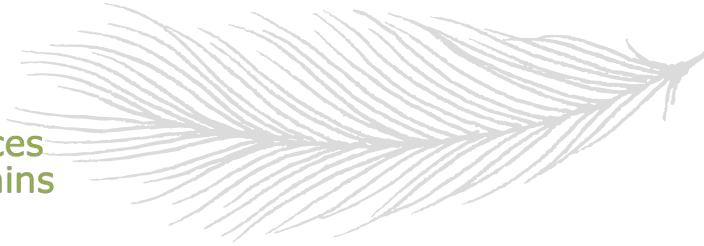
Numéro spécial – septembre 2023

ESPACES AFRICAINS

La revue Espaces Africains est adossée au groupe de recherche pluridisciplinaire et international Populations, Sociétés & Territoires (PoSTer) basé à l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa en Côte d'Ivoire. Elle a pour vocation la réflexion sur les problématiques des sciences sociales liées à la spatialisation et à la territorialisation des phénomènes sociaux en Côte d'Ivoire, en Afrique de l'Ouest, et plus généralement sur le continent. Elle s'appuie sur un réseau de correspondants nationaux et internationaux de renom basés en Europe, dans différents pays africains, et en Côte d'Ivoire.

La revue offre un espace de publication aux chercheurs confirmés et en devenir sur les questions relatives aux mutations de nos sociétés et territoires africains, dans toute leur diversité et leurs spécificités locales. Elle s'intéresse aux relations entre les sociétés et leurs territoires, aux échelles locale, nationale, sous-régionale et continentale, au service du développement, dans l'optique de répondre aux défis sociétaux majeurs auxquels sont confrontées nos sociétés. Elle est donc fondamentalement pluridisciplinaire : géographie, sociologie, anthropologie, histoire, science politique, économie, et autres champs des sciences humaines et sociales, y bénéficient d'un espace privilégié d'expression.

Le comité de lecture de la revue est national et international, et la qualité de son contenu est assurée par des procédures d'évaluation par les pairs en double aveugle. Elle est ouverte à l'envoi spontané de contributions scientifiques, autant qu'elle est alimentée par des dossiers thématiques spéciaux et l'organisation de manifestations scientifiques visant à faire avancer la connaissance dans son champ de compétence. Elle s'adresse à la communauté académique, scientifique, au monde de la décision politique et économique, ainsi qu'au grand public, dans l'objectif de mettre la connaissance des sociétés africaines et leurs espaces à la disposition de tous.



ÉQUIPE ÉDITORIALE

RÉDACTEURS EN CHEF

Florent GOHOUROU

Géographe – Maître de conférences

Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa – Côte d’Ivoire)

Directeur – Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer)

Chercheur associé – MIGRINTER (UMR 7301 – CNRS – Université de Poitiers – France)

fgohourou@yahoo.com

Cédric AUDEBERT

Géographe – Directeur de recherche au CNRS

Laboratoire caribéen des sciences sociales

(CNRS – UMR 8053 – Université des Antilles)

Correspondant international – Groupe de recherche PoSTer

cedric.audebert@cnrs.fr

COMITÉ ÉDITORIAL

- Cédric AUDEBERT – Géographe - Directeur de recherche (Université des Antilles)
- Céline Yolande KOFFIE-BIKPO – Géographe – Professeure Titulaire (UFHB)
- Florent GOHOUROU – Géographe – Maître de conférences (UJLoG)
- Michel DESSE – Géographe – Professeur des Universités (Nantes Université)

SECRETARIAT DE RÉDACTION

- Akotto Ulrich Odilon ASSI – Géographe – Enseignant-chercheur (UJLoG)
- Atsé Laudose Miguel ELEAZARUS – Géographe – Enseignant-chercheur (UJLoG)
- Christian WALI WALI – Géographe – Enseignant- chercheur (Université Omar-Bongo)
- Gue Pierre GUELÉ – Géographe – Enseignant-chercheur – Géographe (UJLoG)
- Kopeh Jean-Louis ASSI – Géographe – Enseignant-chercheur (UJLoG)
- Mohamed KANATÉ – Géographe – Enseignant-chercheur (UJLoG)
- N’kpomé Styvince Romaric KOUAO – Géographe – Enseignant-chercheur (UJLoG)
- Quonan Christian YAO-KOUASSI – Géographe – Enseignant- chercheur (UJLoG)

TRÉSORIER

- Didier-Charles GOUAMENÉ – Géographe – Maître de conférences (UJLoG)

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Membres internationaux du comité scientifique et de lecture

- Amadou DIOP – Géographe – Professeur Titulaire (Université Cheikh Anta Diop)
- Amélie-Emmanuelle MAYI - Géographe - Maître de conférences (Université de Douala)
- Bara MBOUP – Géographe – Maître de conférences (Université Cheikh Anta Diop)
- Cheikh N’GUIRANE – Civilisation du monde anglophone (Maître de conférences)
- Christine MARGÉTIC – Géographe – Professeure des Universités (Nantes Université)
- Fabio VITI – Anthropologue – Professeur des Universités (Université Aix-Marseille)
- Follygan HETCHELI – Géographe – Professeur Titulaire (Université de Lomé)
- Guy Serge BIGNOUMBA – Géographe – Professeur Titulaire (Université Omar-Bongo)
- Kossiwa ZINSOU-KLASSOU – Géographe – Professeure Titulaire (Université de Lomé)
- Koudzo Yves SOKEMAWU – Géographe – Professeur Titulaire (Université de Lomé)
- Léandre Edgard NDJAMBOU – Géographe – Maître de conférences (UOB)
- Michel DESSE – Géographe – Professeur des Universités (Nantes Université)
- Mohammed CHAREF – Géographe – Professeur Titulaire (Université d’Agadir)
- Moussa GIBIGAYE – Géographe – Professeur Titulaire (Université d’Abomey-Calavi)
- Patrick POTTIER – Géographe – Maître de conférences (Nantes Université)
- Pierre KAMDEM – Géographe – Professeur des Universités (Université de Poitiers)
- Rémy BAZENGUISSA-GANGA - Socio-anthropologue -Directeur d’études – IMA (Paris)
- Rofia ABADA – Architecte et urbaniste – Maître de Conférences (Constantine 3)
- Serge LOUNGOU – Géographe – Maître de conférences (Université Omar-Bongo)
- Toussain VIGNINOÛ – Géographe – Professeur Titulaire (Université d’Abomey-Calavi)

Membres nationaux du comité scientifique et de lecture

- Abou SANGARE – Philosophe – Professeur Titulaire (UAO)
- Adou Marcel AKA – Historien – Maître de conférences (UJLoG)
- Anoh Paul Koffi KOUASSI – Géographe – Professeur Titulaire (UFHB)
- Arsène DJAKO – Géographe – Professeur Titulaire (UAO)
- Assouman BAMBA – Philosophe – Professeur Titulaire (UAO)
- Atsé Alexis Bernard N’GUESSAN – Géographe – Maître de conférences (UFHB)
- Auguste Konan KOUAKOU – Économiste – Maître de conférences (UJLoG)
- Axel Désiré Dabié NASSA – Géographe – Professeur Titulaire (UFHB)
- Bi Tozan ZAH – Géographe – Maître de conférences (UAO)
- Céline Yolande KOFFIE-BIKPO – Géographe – Professeure Titulaire (UFHB)
- Chiaye Claire YAPO-CREZOIT- Immunologue – Maître de recherche (IP-CI)
- Dadja Zénobe ETTIEN – Géographe – Maître de conférences (UAO)

- David Pébanagnanan SILUÉ – Géographe – Maître de conférences (UPGC)
- Didié Armand ZADOU – Bio-anthropologue – Maître de conférences (UJLoG)
- Didier-Charles GOUAMENÉ – Géographe – Maître de conférences (UJLoG)
- Drissa KONÉ – Historien – Maître de conférences (UFHB)
- Fato Patrice KACOU – Sociologue – Maître de Recherche (UFHB)
- Gbété Jean Martin IRIGO – Sociologue – Maître de conférences (UPGC)
- Henri BAH – Philosophe – Professeur Titulaire (UAO)
- Irène KASSI-DJODJO – Géographe – Maître de conférences (UFHB)
- Kouadio Eugène KONAN – Géographe – Maître de conférences (UFHB)
- Kouakou Siméon KOUASSI – Archéologue – Professeur Titulaire (USP)
- Paterne Yapi MAMBO – Juriste – Maître de conférences – UFHB (Côte d’Ivoire)
- Lasmé Jean Charles Emmanuel ESSO – Démographe – Maitre-assistant (UFHB)
- Yao Jean-Aimé ASSUÉ – Géographe – Maître de conférences (UAO)



Espaces
Africains



SOMMAIRE

MICHEL **DESSE**

Introduction-----7-9

1- Rodrigue **LEKOULEKISSA**

Une activité industrie fragile et inconstante : le raffinage du pétrole au Gabon (1964-2019)
-----10-26

2- Aline Joëlle **LEMBE BEKALE**

Activités halieutiques et pétrolières sur le littoral gabonais : enjeux de l'exploitation des
ressources et conflit spatial-----27-41

3- Aboubacar **ZAKARI** - Issoufou **ISSA** - Younoussi **ZOURKALEINI** - Abdoulwahab **SOUMANA**
- Bassirou **MALAM SOULEY**

La pratique de la fraude des hydrocarbures ou « ruwa-ruwa » à Zinder : Histoire, acteurs et
trajectoires-----42-57

4- Cheikh **NDIAYE** – Sidia Diaouma **BADIANE** – Thierno Bachir **SY** – Mamoudou **DEME**- Ben
Abdallah Yakhya **BADIANE** - Malick **DIOUF**

Enjeux environnementaux et socioéconomiques de l'exploitation du gaz sur le littoral nord
sénégalais -----58-71

5- Allo Benjamin **KOFFI**

Risques environnementaux de la production d'hydrocarbure en Côte d'Ivoire : Cas du pétrole
-----72-85

6- Mivy-Grady **MOMBO** épouse **NSOGO MOUISSI** – Michel **DESSE**

Le pétrole comme facteur d'insécurité maritime : Acteurs et évolution du phénomène dans le
Golfe de Guinée -----86-103

VARIA



1- Marcellin Médétonhan LOUGBEGNON – Laurent ATCHIKPA

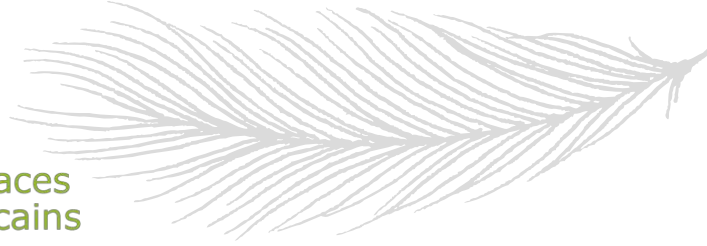
Analyse des valeurs didactiques des proverbes fon d’Abomey -----104-114

2- Mar GAYE

Dynamique morpho-sédimentaire et impacts des plages du secteur urbanisé de la langue de Barbarie (Saint-Louis, Sénégal)-----115-131

3- El Hadji Rawane BA – Mamadou Bouna TIMERA

Analyse de l’appropriation des objectifs du développement durable (ODD) par les collectivités territoriales dans un contexte de territorialisation des politiques publiques au Sénégal -----
-----132-148



L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES SUR LES CÔTES ATLANTIQUES AFRICAINES : ENJEUX ET TENSIONS

INTRODUCTION

Le 27 août 2023, les sociétés ENI et PETROCI ont démarré l'exploitation de l'important gisement de pétrole brut et de gaz naturel, au large d'Assinie. Tandis qu'au Sénégal, les gisements de Sangomar à la frontière de la Gambie et celui de Grand Tortue Ahmeyim à la frontière avec la Mauritanie devraient commencer leur exploitation en 2024. La façade atlantique du golfe de Guinée connaît ainsi un nouveau cycle de production qui impactera les écosystèmes littoraux et maritimes ainsi que leurs sociétés - et économies et certainement les systèmes de gouvernance. Cette nouvelle richesse permettra-t-elle une réorganisation territoriale et une redistribution des richesses et des activités dans les arrière-pays bordiers ?

L'exploitation des hydrocarbures commence dans les années 1950 en Algérie, au Gabon, au Congo ou en Angola puis dans les années 1960 au Nigéria et en Libye. Depuis les années 2000, de nouveaux gisements off-shore sont exploités.

Si les premières exploitations se localisaient à faibles profondeurs dans le delta du Niger, l'exploration de gisements en offshore profond se multiplie à partir des années 1980 comme sur le bassin Tano, situé en Côte d'Ivoire par 5000 m de fond.

La production de pétrole en Afrique est ainsi concentrée sur deux zones et quelques pays : l'Afrique du Nord (Algérie, Libye, Égypte et dans une moindre mesure Tunisie) et la façade atlantique de l'Afrique de l'Ouest, avec un producteur majeur (le Nigéria avec une production de 1,861 milliers de barils par jour) et plusieurs producteurs significatifs, notamment le Gabon avec 212 000 barils/jours, l'Angola, le Congo, la République démocratique du Congo, le Cameroun, le Ghana et la Guinée-Équatoriale, producteur récent mais en plein développement. Cette bordure produit 8% de la production d'hydrocarbures mondiale en 2023 et cette part augmentera avec la mise en exploitation des futurs gisements en Côte d'Ivoire et au Sénégal. En Afrique de l'Est, le Mozambique et la Tanzanie disposent aussi de zones de production et d'un grand nombre de sites en prospection.

La montée des tensions dans le golfe arabo-persique a mis en lumière l'extrême dépendance, directe ou indirecte, des pays grands consommateurs d'énergie et actuellement à la suite du conflit lié à l'invasion russe en Ukraine, les prix des hydrocarbures s'envolent rendant exploitables ces gisements profonds à l'exploitation coûteuse. Le développement et la croissance d'un secteur pétrolier en Afrique offshore prend donc une importance particulière pour les pays riverains comme pour les autres pays consommateurs. Ainsi, tous les États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est mènent des opérations d'exploitation pétrolière afin de répondre à la demande mondiale, mais aussi pour soutenir leur propre développement économique. Dans ces contextes

d'exploitation d'hydrocarbures, les littoraux africains souffrent d'insuffisance de cadres géopolitiques cohérents et durables de planification terrestre et marine. Ces espaces sont en effet devenus le théâtre de compétitions entre projets de territoires, à des échelles à la fois locales et internationales. Cette exploitation se traduit souvent par des tensions entre différents acteurs appelés à se déployer (pêcheurs, exploitants et occupants traditionnels, industriels, promoteurs de projets d'exploitation minière, gazière et pétrolière).

Cette exploitation pétrolière et gazière impacte aussi les territoires marins et les pêcheries qui leur sont inféodées et nécessite pour les marins-pêcheurs de mettre en place de nouvelles stratégies d'exploitation. Plus largement, les populations riveraines sont impactées et doivent adapter leurs activités entre acceptation et conflits ouverts. Les Aires Marines Protégées (AMP) qui participent à la nécessaire préservation des environnements marins et côtiers seront aussi impactées par d'éventuelles pollutions et on peut s'interroger sur la capacité de résilience des écosystèmes fragiles et constituant des hot spot de la biodiversité et sur la capacité des États à maintenir les critères et les périmètres de protection face aux pressions des lobbyings pétroliers et aux problématiques du développement. Si l'exploitation est essentiellement maritime, elle nécessite aussi des aménagements à terre, pour le stockage, la transformation et pour les bases logistiques d'exploitation. Tout ceci impactera également les quartiers littoraux et les activités traditionnelles. Les retombées économiques seront-elles à la hauteur pour permettre une redistribution des richesses, ou au moins une acceptation sociale par compensation financière ? Dans le cadre d'une exploitation marquée par l'ultra libéralisme, les enjeux géopolitiques sont importants à comprendre à la fois entre les États, pouvant mener à des conflits frontaliers, mais aussi entre les compagnies d'exploration et d'exploitation pétrolière. Une approche de ces dynamiques, voire de la gouvernance des États permettra de mieux saisir les enjeux et les tensions.

Cette nouvelle exploitation de la mer génère également des problématiques de sûreté et de sécurité en mer. En Afrique de l'Est comme dans le Golfe de Guinée, les plateformes pétrolière ou gazière cristallisent les actes de piraterie maritime.

Rodrigue LEKOULEKISSA, décrit « une activité industrielle fragile et inconstante : le raffinage au Gabon entre 1964 et 2019 ». L'auteur montre comment le Gabon s'engage, en accord avec les pays voisins, dans le raffinage du pétrole. Mais, les divergences de politiques énergétiques nationales désagrègent l'unité économique et le Gabon choisit de nationaliser le secteur du raffinage. Après des résultats satisfaisants dans les années 1970-1980, l'activité connaît un déclin à partir des années 2000, poussant le pays à recourir aux importations.

Toujours au Gabon, **Aline Joëlle LEMBE BEKALE**, présente les « activités halieutiques et pétrolières sur le littoral gabonais, les enjeux de l'exploitation de la ressource et les conflits spatiaux ». Les activités pétrolières constituent en effet un marqueur fort de l'espace maritime gabonais au regard de la présence très remarquable de leurs installations et des vastes étendues des champs d'exploitation, qui limitent le rayon d'action d'autres usages de la mer comme la pêche maritime. Cette prédominance spatiale du secteur pétrolier pose le problème non seulement de cohabitation entre les activités pétrolières et de pêche mais aussi celui des risques environnementaux.

Au Niger, bien loin de la mer, **Aboubacar ZAKARI, Younoussi ZOURKALEINI, Issoufou ISSA, Abdoulwahab SOUMANA et Bassirou MALAM SOULEY** présentent « la pratique de la fraude des hydrocarbures ou « Ruwa-Ruwa » à Zinder : histoire, acteurs et trajectoires. Cette recherche retrace l'histoire de la fraude des hydrocarbures en identifiant les acteurs et les flux de commercialisation. Les jeux d'acteurs sont multiples tout au long de la trajectoire de transaction de la ville de Zinder jusqu'à la frontière du Nigéria.

Les impacts de cette exploitation et des aménagements qui lui sont associés sur les environnements littoraux et maritimes sont abordés au Sénégal. **Cheikh NDIAYE, Sidia Diaouma BADIANE, Thierno Bachir SY, Mamadou DEÈME, Yakhya Ben Abdellah BADIANE et Malick DIOUF** s'intéressent aux « enjeux environnementaux et socioéconomiques de l'exploitation du Gaz sur le littoral sénégalais. Les auteurs perçoivent la perturbation de l'environnement marin et côtier, l'altération des écosystèmes marins et côtiers et la perte de la biodiversité marine. Ces perturbations concernent également les conflits d'usage de l'espace et des ressources halieutiques, car la population vit essentiellement de la pêche artisanale. Par conséquent, les répercussions socio-économiques sont perceptibles par la population en termes de pertes économiques (réduction des revenus) et de changement de conditions de vie.

En Côte d'Ivoire, **Benjamin Koffi ALLO**, s'interroge sur « les risques environnementaux de la production d'hydrocarbure en côte d'Ivoire : le cas du pétrole ». L'auteur, analyse les effets de la production de pétrole sur les émissions de CO2 en Côte d'Ivoire et sur l'espace maritime ivoirien en particulier.

L'exploitation des hydrocarbures, soulève aussi des problèmes de sûreté et sécurité en mer et **Mivy-Grady MOMBO et Michel DESSE** montrent que le « pétrole est facteur d'insécurité maritime au travers des acteurs et de l'évolution du phénomène dans le Golfe de Guinée ». Si l'insécurité est longtemps demeurée dans le cadre des zones de production du delta du Niger, elle s'est organisée et tournée vers la haute mer. Cette piraterie, tend à suivre la mise en exploitation des nouveaux gisements dans le Golfe de Guinée. Elle s'appuie sur un réseau de petits trafiquant transfrontaliers au Bénin ou au Togo et pousse ses réseaux réticulés vers les régions soumises au terrorisme.

Trois articles accompagnent ce numéro spécial dans la partie Varia.

Marcellin Médétonhan LOUGBEGNON et Laurent ATCHIKPA traitent de « l'analyse des valeurs didactiques des proverbes Fon d'Abomey ». L'étude aborde l'aspect pragmatique et stylistique des proverbes fon du corpus, en partant de l'hypothèse selon laquelle les proverbes fon véhiculent des valeurs didactiques à enseigner.

Mar GAYE interroge la « dynamique morpho-sédimentaire et impact des plages du secteur urbanisé de la Langue de Barbarie (Saint-Louis du Sénégal). Les processus d'érosion y restent prédominants occasionnant des impacts majeurs sur le plan socio-économique et environnemental qui suscitent des stratégies de protection et de résilience de certains quartiers littoraux.

El Hadji Rawane BA et Mamadou Bouna TIMERA proposent « l'analyse de l'appropriation des objectifs de développement durable par les collectivités territoriales dans un contexte de territorialisation des politiques publiques au Sénégal. Les résultats montrent que les Objectifs du Développement Durable sont globalement intégrés dans les politiques nationales, mais partiellement dans celles des Collectivités Territoriales en raison du manque de connaissance de ces objectifs ainsi que de la prégnance des urgences sociales.

Michel **DESSE**

Professeur des Universités

UMR- C6554 LETG-Nantes – Nantes Université

Correspondant International – Groupe de recherche PoSTer

Courriel : Michel.Desse@univ-nantes.fr



Revue des Sciences Sociales

Numéro 2 | 2023

Numéro spécial – septembre 2023

UNE ACTIVITE INDUSTRIELLE FRAGILE ET INCONSTANTE : LE RAFFINAGE DU PETROLE AU GABON (1964-2019)

A FRAGILE AND INCONSTANT INDUSTRIAL ACTIVITY : OIL REFINING IN GABON (1964-2019)

Rodrigue LEKOULEKISSA

RÉSUMÉ

L'industrie de raffinage du pétrole en Afrique centrale est confrontée depuis plusieurs années à la volatilité des prix et à des problèmes d'infrastructures qui ont amené les raffineries à mettre de côté tout souci de rentabilité. Cette étude appréhende la vulnérabilité de l'industrie gabonaise de raffinage du pétrole sous l'angle des difficultés économiques et techniques. En effet, dans les années 1960, le Gabon s'engage, en accord avec les pays voisins, dans le raffinage du pétrole. Mais, les divergences de politiques énergétiques nationales désagrègent l'unité économique et le Gabon choisit de nationaliser le secteur du raffinage. Après des résultats satisfaisants dans les années 1970-1980,

l'activité connaît un déclin à partir des années 2000, poussant le pays à recourir aux importations. La présente étude se nourrit de données issues des sources et des travaux antérieurs. Dans une démarche diachronique, elle souligne les insuffisances de la politique énergétique nationale, la vétusté des unités industrielles et la mauvaise gestion de la société de raffinage, pérennisant la dépendance du Gabon en matière des produits raffinés.

Mots-clés : Gabon, Industrie, raffinage, pétrole, produits pétroliers

ABSTRACT

The oil refining industry in Central Africa has been faced for several years with price volatility and infrastructure problems that have caused refineries to put aside any concern for profitability. This study apprehends the vulnerability of the Gabonese oil refining industry from the angle of economic and technical difficulties. Indeed, in the 1960s, Gabon engaged, in agreement with neighboring countries, in oil refining. But, the divergences of national energy policies disintegrate the economic unit and Gabon chooses to nationalize the refining sector. After satisfactory results in the 1970s-1980s, activity experienced a decline from the

2000s, pushing the country to resort to imports. This study draws on data from sources and previous work. In a diachronic approach, it highlights the inadequacies of the national energy policy, the obsolescence of industrial units and the poor management of the refining company, perpetuating Gabon's dependence on refined products.

Keywords : Gabon, Industry, refining, petroleum, petroleum products

INTRODUCTION

La recherche du pétrole menée au Gabon dans les années 1930 aboutit à la mise en exploitation en 1957 du premier gisement (Ozouri). La décennie suivante se caractérise par des résultats probants : la production du pétrole brut passe de 800 107 tonnes en 1960 à 3 444 364 tonnes en 1967 (Barret 1983 : 68). Fort de ces résultats, le jeune État indépendant, en collaboration avec les pays membres de l'Union Douanière et Économique des États de l'Afrique Centrale (UDEAC), se lance dans le raffinage du pétrole brut, visant à tirer de cette ressource naturelle le maximum des produits à haute valeur commerciale. Cette politique énergétique commune donne naissance à la Société Équatoriale de Raffinage (SER). Mais, les divergences politiques et économiques entre les pays membres mettent en mal la pérennité des activités de la société. La rupture est consommée dans les années 1970 lorsque le Cameroun et le Congo créent chacun une société de raffinage, consacrant la disparition de la SER (Daverat 1977 : 54). C'est avec la Société Gabonaise de Raffinage (SOGARA) que l'État gabonais s'emploie à consolider les activités du secteur. Jusqu'aux années 1990, la nouvelle entité donne des résultats appréciables, limitant la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur. Mais, à partir des années 2000, le vieillissement des installations plombe la production raffinée. Comment une activité industrielle amorcée avec un potentiel marché régional s'est-elle trouvée fragilisée par des déficits récurrents ? Une telle

interrogation laisse formuler l'hypothèse que la faiblesse de l'activité de raffinage résulte de l'absence de véritables politiques de développement du secteur.

Le raffinage du pétrole au Gabon est une activité qui a fait l'objet d'un certain nombre d'écrits. Mais, ces réflexions scientifiques sont d'abord l'œuvre exclusive des géographes et des économistes. Ensuite, elles sont contenues dans des travaux sur l'exploitation pétrolière en général, les études proprement dites sur le raffinage du pétrole n'y sont pas suffisamment menées. Enfin, ces contributions se focalisent sur la production et la commercialisation des produits raffinés. Le présent article se distingue par son approche historique. Il se donne pour objectif de dresser le bilan d'une activité économique vieille d'un demi-siècle. Il s'agit de suivre l'évolution du secteur du raffinage au Gabon afin d'en dégager les choix opérés dans sa gestion, les mutations intervenues et les raisons qui ont conduit à sa fragilisation.

Pour traiter la problématique posée, nous avons exploité les sources d'archives, les sources imprimées, les articles de presse qui renseignent sur la création, la gestion et le déclin des sociétés gabonaises de raffinage. Nous avons également eu recours aux publications et travaux universitaires relatifs à l'exploitation pétrolière, à la production des produits pétroliers, aux fluctuations du marché international et à l'économie gabonaise. Cette

documentation a permis de construire le corpus théorique, de problématiser l'étude, d'identifier les difficultés du secteur de raffinage et d'accompagner notre argumentaire des données quantitatives. Trois périodes se détachent dans ce développement. La première période correspond aux prémices de la transformation du pétrole brut (1964-1983), l'activité est initialement une ambition commune des États de la sous-région, avant qu'elle ne passe sous le contrôle du Gabon. La deuxième période (1984-2002) est celle de la mise en place d'un monopole dévolu à la SOGARA qui peine à prospérer faute d'un environnement économique favorable. La dernière période (2003-2019) constitue une rupture : la vétusté et les dysfonctionnements de l'unique raffinerie du pays entraînent un déficit de fabrication des produits raffinés.

1. Naissance et tentative d'affirmation d'une industrie de raffinage, 1964-1983

La naissance d'une industrie de raffinage du pétrole au Gabon découle d'une volonté commune des États de l'Afrique centrale, avant que le Gabon ne prenne en main la gestion de ce secteur stratégique. Les opérations de raffinage deviennent un monopole octroyé à la SOGARA qui jusqu'au début des années 1980 alimente de façon satisfaisante le marché domestique.

1.1. L'implantation de l'industrie de raffinage : une volonté des États de l'UDEAC

L'augmentation constante de la production pétrolière assurait au Gabon des ressources énergétiques qu'il convenait de mettre au profil des pays voisins. Dès lors, une coopération économique est enclenchée entre le Cameroun, le Tchad, la République centrafricaine (RCA), le Gabon et le Congo. Le 11 février 1964, les chefs d'État de ces cinq pays membres de l'UDEAC se réunissent à Fort-Lamy (Tchad) pour s'accorder sur un projet d'intérêt commun : la création d'une raffinerie destinée à approvisionner la sous-région¹. La réalisation du projet se précise au cours de cette année avec la signature de deux protocoles d'accord. Le premier est signé à Yaoundé (Cameroun) au mois de juin entre les cinq États

membres, le second à Brazzaville (Congo) en décembre entre les pays concernés et les groupes constructeurs. Le projet visait à « couvrir les besoins de la sous-région en traitant le maximum de pétrole brut, mais aussi de donner un caractère communautaire à l'entreprise » (Bouquerel 1967 : 197).

Suivant les clauses de protocoles d'accord convoquant la création d'une société de raffinage. Les cinq pays membres s'étaient engagés à assurer les garanties de marché nécessaires à son exploitation. Le 7 octobre 1965, ils concrétisent leur engagement de Fort-Lamy. Réunis ce jour à Port-Gentil (Gabon), ville destinée à abriter la future raffinerie, ils créent la Société Equatoriale de Raffinage (SER) dont la convention de constitution est signée le 30 novembre de la même année. La stratégie économique adoptée a consisté à ouvrir le capital de la SER à plusieurs groupes d'actionnaires, à savoir les États contractants et les sociétés pétrolières opérant au Gabon (Pourtier 1989 : 203). Mais sur un capital de 200 millions FCFA, la participation des États contractants est infime : à peine 25 % à raison d'une souscription de 5 % par pays. Les actions majoritaires sont souscrites par les sociétés pétrolières à hauteur de 75 %. La Compagnie Française des Pétroles (CFP) et l'Entreprise de Recherche et d'Activités Pétrolières (ERAP) prennent chacune 17,5 %. Les autres sociétés (Shell, Mobil, Texaco, Petrofina, Agip et British petroleum) se partagent proportionnellement à leurs activités 40 % du capital².

Cette modeste contribution des États n'éclipse pas leur entente économique qui conclut à la réalisation d'une raffinerie sous la forme d'une « industrialisation multinationale concertée ».

1.2. La raffinerie de Pointe-Clairette : un début d'activités satisfaisant (1967-1972)

Après la pose de la première pierre le 8 juin 1966, la construction de la raffinerie est lancée en 1967 à Pointe-Clairette, au nord de Port-Gentil. Comme tout site de raffinage des produits pétroliers, il s'imposait aux constructeurs la résolution des problèmes environnementaux et sécuritaires : mise en danger des populations

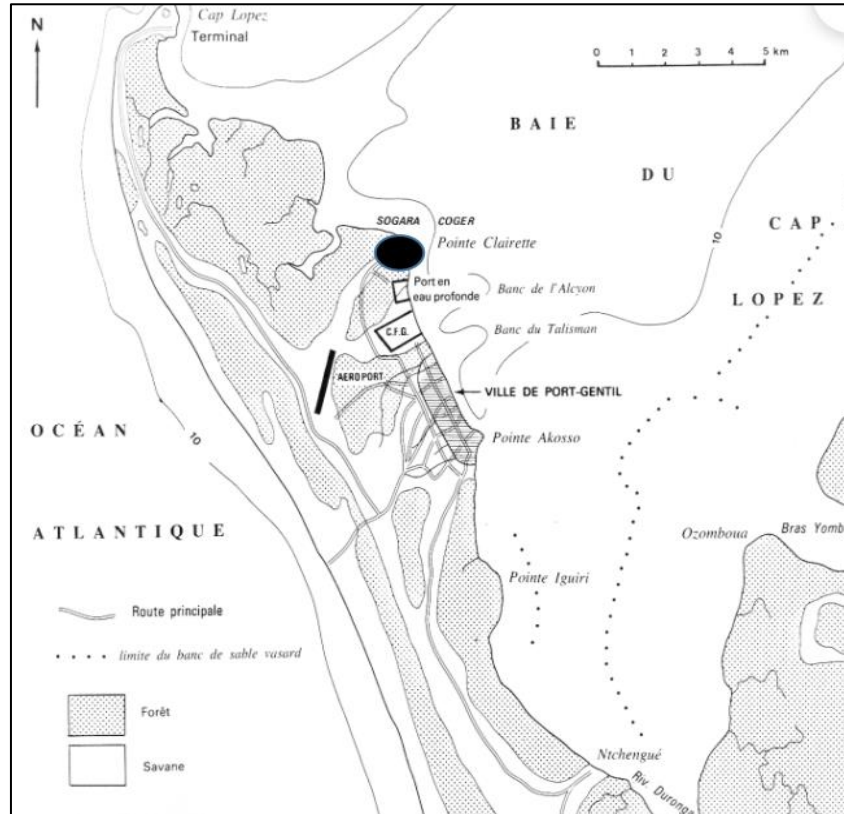
¹ ANG- FPR. Dossier 1189. Procès-verbaux d'industries et des mines du Gabon. Réunion du 26 février et du 22 mars 1965.

² ANG- FPR. Dossier 1584. Inspection des Établissements publics et sociétés d'Etat. Rapports d'inspection, 1969.

environnantes par des émanations nocives, pollution des eaux douces et marines et prévention des risques d'incendie. Le site est retenu loin de la

ville (voir figure.1) pour épargner les habitants des émanations accidentelles ou un incendie³.

Fig.1. Localisation de la SOGARA à Port-Gentil, 1981



Source : Mvélé 1981 : 126.

La raffinerie, mise en marche fin 1967, est officiellement inaugurée le 12 juin 1968. Alimentée en pétrole brut (le Mandji), elle constituait pour le Gabon une opportunité de réduire largement les importations des produits pétroliers et d'implanter une véritable industrie pétrolière nationale. À sa mise en service, elle produit l'essence, le supercarburant, le gasoil et le kérosène pour une faible capacité (400 000 tonnes), mais qui couvrait les besoins des États de l'UDEAC. En 1968, sa production passe à 700 000 tonnes ; en 1970, elle se chiffre à 850 000 tonnes et près d'un million de tonnes en 1972. Parallèlement, le capital de la SER est porté à 1,2 milliard FCFA⁴.

Les produits raffinés à Pointe-Clairette étaient vendus à trois ports d'importation : Libreville, Douala (Cameroun) et Pointe-Noire (Congo) qui

absorbaient 95 % de la production. La ville de Port-Gentil réceptionnait les 5 % restants⁵. La SER disposait des pétroliers-caboteurs qui assuraient le ravitaillement de Libreville. Douala et Pointe-Noire étaient ravitaillés par cobatage. À Pointe-Noire, le carburant destiné au Tchad et à la RCA était chargé en wagons-citernes sur le chemin de fer Congo-Océan jusqu'à Brazzaville. De là, les produits raffinés étaient acheminés en barge sur les eaux de l'Oubangui jusqu'à Bangui ; et de la capitale centrafricaine, le carburant du Tchad rejoignait Fort-Lamy en camions (Lotito 1968 : 279).

En matière de consommation, le Gabon absorbait 25 % de la production de la SER (dont 14 000 tonnes d'essence, 85 000 tonnes de gasoil, 6 000 tonnes de supercarburant et 22 000 tonnes de kérosène). Le plus grand consommateur était le Cameroun qui

³ SOGARA. Raffinerie de Port-Gentil. Direction des relations extérieures du Groupe Elf Gabon, 1981, p.23.

⁴ Gabon Matin, n° 1877, spécial indépendance, août 1973, p.71.

⁵ SOGARA. Raffinerie de Port-Gentil. Direction des relations extérieures du Groupe Elf Gabon, 1973, p.21.

absorbait chaque année 45 % de la production. Les 30 % restants étaient répartis entre le Congo, le Tchad et la RCA⁶.

Jusqu'en 1966, le Gabon importait divers produits pétroliers : essence, kérosène, white spirit, pétrole lampant, carburacteur, gasoil, huiles de graissage, lubrifiants, bitume, asphaltes et gaz de pétrole. La production raffinée de Pointe-Clairette a permis au pays de réduire certaines importations, comme celles de l'essence et du gasoil qui demeuraient très élevées. À titre d'exemple, en 1964, le pays importe 16 608 m³ d'essence et 43 047 m³ de gasoil⁷.

Si jusqu'en 1972 la coopération économique permet à la SER d'approvisionner le marché régional, la donne change à partir de 1973 où naissent des désaccords entre les États membres de l'UDEAC, poussant le Gabon à prendre le contrôle des installations de Pointe-Clairette.

1.3. Divergences de politiques des États de l'UDEAC et création de la SOGARA

L'entente observée entre les États de l'UDEAC à la création de la SER laissait entrevoir une bonne union économique en matière d'industrie de raffinage. L'espoir d'une coopération équitable et solidaire était permis car les États signataires affirmaient leur ferme volonté « de renforcer l'unité de leurs économies et d'en assurer le développement harmonieux par l'adoption de dispositions tenant compte des intérêts de tous et de chacun » (Yadi 1975 : 71).

Cependant, des orientations divergentes et concurrentes des politiques énergétiques nationales apparaissent très vite. En effet, au lieu d'unir les États autour d'un enjeu économique commun, la SER a plutôt suscité une certaine course à la compétition entre certains pays. Ainsi, alors que le Gabon cherchait à consolider la production raffinée sur son sol, contre toute attente, le Cameroun et le Congo choisissent de créer leur propre société de raffinage (Adamon 2013 : 30).

Au Cameroun, la Société Nationale de Raffinage (SONARA) voit le jour le 24 mars 1973, chargée de produire et de distribuer les produits pétroliers sur le territoire national. Elle inaugure sa raffinerie en 1981 à Limbé, à soixante-dix kilomètres à l'ouest de Douala. Au Congo, la société Hydro-Congo est créée le 4 juin 1973, afin de valoriser les richesses pétrolières du pays et gérer la distribution des produits pétroliers. Elle prend 60 % du capital de la Congolaise de Raffinage (CORAF), créée pour exploiter la raffinerie nationale de pétrole de Pointe-Noire, mise en service en décembre 1982. Ces agissements, contraires aux principes de l'union douanière et économique proclamée, relevaient plus des logiques de politiques étatiques centralisatrices visant pour chaque pays à s'assurer une indépendance énergétique. En conséquence, le raffinage pétrolier au Gabon s'est trouvé fortement impacté. Il essayait le retrait de deux poids lourds du capital de la SER et, naturellement, perdait une part importante du marché régional, la production de la SER étant absorbée à 45 % par le Cameroun et environ 15 % par le Congo⁸.

Face à cette nouvelle donne économique, le Gouvernement gabonais réajuste sa politique de transformation de l'or noir. En 1973, il choisit de nationaliser la SER en rachetant les parts des quatre autres partenaires, portant sa participation au capital de la société à 25 %. Au cours de la même année, la SER se mue en Société Gabonaise de Raffinage (SOGARA). Le Gouvernement incite la nouvelle entité à diversifier de ses activités. En juillet 1974, la SOGARA lance les travaux de construction d'une usine de fabrication de bitume. Elle est inaugurée en février 1975, dotée d'une capacité de production de 17 000 tonnes de bitume par an. Pour rentabiliser à court et moyen terme les investissements engagés, la société exporte son bitume d'abord vers les pays frontaliers (Congo et Cameroun), ensuite vers les autres pays de l'Afrique centrale⁹.

Cette production diversifiée des produits pétroliers induit une volonté de consolider le secteur du raffinage avec l'implantation à Port-Gentil d'une nouvelle société de raffinage.

⁶ SOGARA. Raffinerie de Port-Gentil. Direction des relations extérieures du Groupe Elf Gabon, 1970, p.19.

⁷ ANG-FPR. Dossier 784. MENP. Service national de la statistique. Situation économique, financière et sociale de la République gabonaise en 1964, juin 1965, p.77.

⁸ SOGARA. Raffinerie de Port-Gentil. Direction des relations extérieures du Groupe Elf Gabon, 1978, p.17

⁹ L'Union, n° 64, 6 juin 1976, p.4.

1.4. Une tentative de renforcement du secteur : la création de la COGER

L'augmentation des recettes pétrolières, grâce à la hausse de la production passée de 1 058 365 tonnes en 1964 à 7 597 694 tonnes en 1973, amène l'État gabonais à créer, dans divers domaines, des entreprises capables d'impulser le développement socio-économique. De même, l'opportunité s'offrait au secteur du raffinage de se densifier, compte tenu de la demande croissante du marché intérieur qui participait à compenser la perte du marché régional.

Dans ce contexte économique favorable, le Gouvernement gabonais lance la construction d'une deuxième raffinerie à Port-Gentil. Elle est projetée avec une capacité de deux millions de tonnes des produits raffinés, à savoir le butane, l'essence ordinaire, l'essence super, le kérosène, le fuel, le gas-oil et le bitume¹⁰. Alors que la gestion de cette nouvelle unité pouvait être confiée à la SOGARA, l'État gabonais choisit de créer une autre société. Suivant le processus antérieur de constitution de la SER, le concours technique et financier des partenaires privés est sollicité. En 1975, une alliance se forme entre l'État gabonais et la société Elf Gabon, laquelle débouche sur la création en 1976 de la Compagnie Gabon Elf de Raffinage (COGER). Le capital de la société est détenu à 70 % par Elf Gabon et 30 % par l'État gabonais.

La nouvelle raffinerie, implantée également à Pointe-Clairette, démarre ses activités 1976. Elle est finalement dotée d'une capacité de production d'un million de tonnes et la COGER se spécialise dans quatre types de production destinés uniquement à l'exportation : le naphta, le kérosène, le gas-oil et le fuel (Tchipandi 1980 : 60). Naturellement, la nouvelle usine accroît la capacité de raffinage du pays à près de deux millions de tonnes. Mais, à l'image de la SER, la COGER verse aussitôt dans une impasse économique. Elle peine à conquérir l'importante clientèle du Cameroun et du Congo qui se sont dotés de leur propre raffinerie. Elle accumule également des difficultés de commercialisation de ses produits sur d'autres marchés extérieurs. Du coup, elle enregistre une baisse de sa production qui passe de 1,5 million de tonnes en 1977 et à un million de

tonnes en 1983 (Feumetio 2008 : 209). Dans le même temps, elle abandonne un important projet industriel devant approvisionner en naphta un complexe pétrochimique à Port-Gentil. Cet échec économique de la COGER condamnait le Gouvernement gabonais à revoir son management de l'industrie du raffinage.

2. Le raffinage des produits pétroliers : un monopole difficile à assurer, 1984-2002

Après une sorte de diversification d'acteurs, la SOGARA prend seule le contrôle de l'industrie gabonaise de raffinage. La satisfaction de la demande en produits raffinés nécessite une modernisation des infrastructures. Mais, cette mission ne s'accomplit pas sans difficultés.

2.1. La création d'un monopole : le rachat de la COGER

Avec la mise en service d'une seconde raffinerie, la transformation du pétrole brut au Gabon semblait promise à un avenir meilleur. Mais cette perspective s'est noyée dans des interrogations au regard des difficultés rencontrées par la COGER. D'ailleurs, l'incertitude a commencé à planer sur la rentabilité de cette jeune société qui, rappelons-le, peinait à commercialiser ses produits sur les marchés extérieurs. L'État gabonais s'est alors trouvé dans une situation où il fallait opérer un choix économique rationnel. Cela paraissait une nécessité d'autant que le maintien en activités de deux sociétés de raffinage (SOGARA et COGER) constituait un poids considérable pour l'État gabonais qui, chaque année, accordait des subventions à chaque structure.

Pour rendre le secteur plus compétitif, l'État gabonais choisit de placer les opérations de raffinage sous le contrôle d'une seule entité. En 1984, avec ses partenaires, il met fin aux activités de la COGER, ce qui replace la SOGARA au cœur de la production raffinée. Les actifs de la COGER sont rachetés par la SOGARA après un examen de la situation financière (Mbadinga 2006 : 219). La multiplication amorcée dans les années 1970 des sites de transformation de l'or noir en terre gabonaise s'estompe donc avec la disparition de la COGER.

¹⁰ Gabon Matin, n° 1968, samedi 15 décembre 1973, p.2.

Une fois la question financière réglée, il fallait passer aux ajustements techniques sur le terrain. Les choix techniques conduisaient à un raccordement des deux unités de production implantées côte à côte. L'objectif était d'en faire un seul pôle de production pour rendre la SOGARA compétitive sur un marché très concurrentiel. Les travaux engagés participent à la connexion des installations de la SOGARA à celles de la COGER pour un coût global de 1,6 milliard FCFA. Ils permettent l'accroissement de la capacité de production du site, donnant à la SOGARA une plus-value sur les exportations du fuel grâce à une capacité de stockage plus importante.

Si la jonction de deux sites s'est faite sans difficultés, il s'imposait à la SOGARA des travaux d'entretien des installations dont certaines étaient en service depuis plus d'une décennie.

2.2- Assurer l'entretien de la raffinerie, une tâche laborieuse pour la SOGARA

Le traitement du pétrole brut est une activité qui nécessite en permanence l'entretien et le renouvellement des installations. Cette opération s'affirme par un fonctionnement automatique des appareils, coordonné par les spécialistes sous la surveillance des instruments de contrôle. Elle tient compte aussi du rôle important que joue le laboratoire de contrôle de la fabrication. Dans ce champ industriel, l'optimisation des moyens de production pour répondre aux exigences du marché et de la réglementation pose des défis majeurs aux raffineurs.

Le maintien en bon état de la raffinerie de Pointe Clairette comptait parmi les priorités de la direction de la SOGARA et les défis techniques à relever pour son fonctionnement optimal n'étaient pas des moindres. Ces défis comportaient une série d'opérations d'ingénierie (lourdes et légères), participant à l'entretien et à la modernisation des équipements de la raffinerie.

La volonté d'optimiser le rendement de la SOGARA est manifeste dès le rachat de la COGER en 1984. La société lance aussitôt une remise à niveau de ses installations. Elle engage 2,321 milliards FCFA pour la modernisation des équipements techniques,

¹¹ Ministère de l'Économie, des Finances et des Participations. Direction générale de l'économie. Tableau de bord de l'économie. Situation 1985. Perspectives 1986, Multipress Gabon, n° 15, mars 1986, p.18.

l'amélioration et le renforcement du dispositif de sécurité, ainsi que la rénovation des bâtiments administratifs. À la fin des travaux, la SOGARA accroît son tonnage de stockage et porte sa capacité de production de 650 000 à 850 000 tonnes, soit une hausse de 30,76 %. L'année suivante, les dépenses inhérentes aux ajustements techniques induisent un niveau d'investissement de l'ordre de 3,5 milliards FCFA, consacré au renforcement de l'outil informatique, au renouvellement du système de communication et à l'amélioration de la qualité des produits raffinés¹¹. Mais à partir de 1986, la SOGARA baisse ses investissements techniques en raison du fléchissement continu de son chiffre d'affaires qui passe de 80,7 milliards FCFA en 1985 à 31,7 milliards en 1990. Les sommes affectées aux travaux de modernisation et d'entretien de la raffinerie connaissent alors des variations annuelles majeures. De 1986 à 2002, elles sont relativement faibles, alors qu'elles se chiffraient annuellement à plus de 4 milliards jusqu'en 1985. Certes, on distingue deux investissements importants (4 milliards en 1991 et 6,3 milliards en 2001), mais pour les années restantes, la société consacre moins de 2 milliards par an d'investissements techniques. Les dépenses les plus modestes sont enregistrées en 1995 : à peine 560 millions pour l'achat du matériel d'équipement de l'usine¹².

Ces fluctuations observées dans les dépenses d'entretien et de modernisation des équipements techniques se juxtaposent avec celles des volumes de produits raffinés.

2.3. La production raffinée, une activité aux résultats contrastés

L'analyse des tableaux de bord de l'économie gabonaise entre 1984 et 2002 révèle une activité de raffinage dont le tonnage annuel se chiffrait à plus 500 000 tonnes (tabl. 1). La quantité des produits pétroliers est passée au cours de cette période de 580 000 à 746 050 tonnes, soit une croissance de 28,62 %. Quelle que soit l'année considérée, le volume du brut traité couvrait la consommation nationale évaluée à 450 000 tonnes.

¹² Ministère des Finances, de l'Économie, du Budget et des Participations. Direction générale de l'économie. Tableau de bord de l'économie. Situation 1996. Perspectives 1997-1998, Multipress Gabon, n° 27, mars 1997, p.18.

Tabl.1 : Évolution de la production (en tonnes) de la SOGARA, 1984-2002

Années	tonnage
1984	580 000
1986	575 000
1988	605 000
1990	757 000
1992	770 000
1994	640 100
1996	765 000
1998	819 000
2000	619 881
2002	746 050

Source : Ministère de l'Économie et des Finances. Direction générale de l'économie. Tableau de bord de l'économie. Années 1985, 1989, 1992, 1996, 2001, 2004.

Le produit pétrolier le plus consommé localement était le gasoil en raison de la forte diésélisation du parc automobile et du regain de l'activité forestière, de la demande des entreprises du bâtiment et des travaux publics. La production du kérosène, du super et du fuel représentait 10 %. Quand on s'intéresse au reste des produits raffinés (essence, bitume et butane), on compose avec des chiffres insignifiants de l'ordre de 1 %.

Si l'on pousse l'analyse au-delà de l'équilibre production/marché national, on est d'abord frappé par les résultats en net recul. En effet, à partir de 1984, le pétrole raffiné se chiffre à 580 000 tonnes alors qu'il plafonnait à 1 038 400 tonnes en 1983. Cette baisse brutale de la production correspond à la fermeture de la COGER et surtout à un arrêt de la raffinerie pendant toute la période des travaux de raccordement. La baisse des résultats se confirme les années suivantes où aucune production ne franchit la barre d'un million de tonnes. Évidemment, la perte du marché régional constituait un facteur prohibitif pour la prospérité économique de la SOGARA.

Sous un autre angle, la production raffinée présente une courbe évolutive en dents de scie. De 1986 à 1988, la quantité de brut traité diminue en raison d'une part de la baisse des ventes sur le marché intérieur (notamment du fuel) et d'autre part des difficultés d'écoulement des produits excédentaires sur le marché international. Entre 1990 et 1994, le volume de brut traité baisse de 15,44 % passant de 757 000 à 640 000 tonnes. Des résultats en hausse sont à nouveau observés entre 1995 et 1999 en raison de l'accroissement des quantités vendues et à la révision des prix des produits pétroliers, faisant passer la production de 692 000 à 867 000 tonnes en 1999. En raison des arrêts de la production intervenus suite aux travaux d'entretien, le volume du brut traité chute en 2000 (619 881 tonnes) et en 2001 (609 162 tonnes)¹³. Enfin, une augmentation de 22,47 % est à nouveau enregistrée en 2002, correspondant à 746 050 tonnes.

En somme, de 1984 à 2002, les produits issus de l'industrie gabonaise de raffinage se chiffrent par volumes à valeurs fluctuantes. Ils se commercialisent essentiellement sur le marché local.

¹³ Ministère de l'Économie, des Finances. Direction générale de l'économie. Tableau de bord de l'économie. Situation 2001. Perspectives 2002-2003, Multipress Gabon, mars 2002, p.44.

2.4. Une activité de raffinage davantage consacrée au marché local

Pour compenser la perte du marché de l'UDEAC, la SOGARA devait créer un tissu économique porté par des industries. Or, le marché local dépendait de l'intensification des activités dans les secteurs forestier, pétrolier et des travaux publics. Pareille situation n'était pas un gage de « take-off industriel ». À partir de 1986, la SOGARA lance une nouvelle activité de raffinage, consistant à des travaux de façonnage pour le compte des compagnies étrangères. Ainsi, elle loue ses installations pour les activités de raffinage, ce qui lui permet de structurer son marché autour de deux comptes. D'une part, elle traitait le pétrole brut pour son compte propre, destiné aux besoins de l'économie du pays. D'autre part, elle raffinait le brut pour les tiers (multinationales installées à Port-Gentil)¹⁴. Cette redéfinition du marché local était nécessaire, car avec la fermeture de la COGER, certaines entreprises étrangères recouraient aux importations.

Les volumes de production étaient principalement alloués au compte propre, soit plus de 55 % du marché domestique. En 1988, le volume du brut traité pour le compte propre se chiffre à 535 000 tonnes (58 % de la production) contre 252 000 tonnes pour le compte tiers. L'année 1994 confirme cette prépondérance du compte propre avec 395 000 tonnes, soit 61,70 % du marché. Un écart important est observé en 2000 et en 2001 avec des tonnages du compte propre qui représentent respectivement 83,20 et 82,97 % du volume total du brut traité. Évidemment, la quantité du brut traité pour le compte tiers était moins élevée. Elle baissait même au fil des ans. En 1988, le pétrole raffiné pour tiers représentait 41 %. Il chute à 27 % en 1998, avant de s'effondrer à 7 % en 2002. Néanmoins, sa valeur est importante en 1990, soit 364 000 tonnes correspondant à 48,08 % du marché. Elle talonne cette année le compte propre arrêté à 393 000 tonnes (51,91 % du brut traité). Le compte tiers supplante même le compte propre en

1992 avec 455 000 tonnes contre 315 000 tonnes, soit 59,09 % du marché local¹⁵.

La perte du marché de la sous-région n'annihile pas complètement les ambitions du Gabon de poursuivre ses exportations vers d'autres destinations. Le pays enregistre quelques exportations épisodiques de naphta et de fuel 380 acheminées vers la Belgique, la Grande-Bretagne, la France, la Suisse et les États-Unis d'Amérique. En 1985, 86 824 tonnes de fuel 380 et 15 522 m³ de naphta sont exportés vers ces pays. En 1987, le volume des ventes à l'exportation comporte 155 466 tonnes de fuel 380 et 30 680 tonnes de gasoil, contre 132 921 tonnes de fuel 380 et 9 286 m³ de naphta en 1986. Mais peu à peu, le volume des produits raffinés vendus à l'étranger s'est considérablement réduit pour se chiffrer à 24 586 tonnes en 2002¹⁶.

Autant la vente des produits raffinés vacillait d'une année à une autre, autant la situation financière de la SOGARA préoccupait ses dirigeants. La baisse de son chiffre d'affaires révélait un handicap majeur : elle s'approvisionnait en pétrole brut auprès des sociétés pétrolières suivant le prix fixé sur le marché international. De même, les prix du marché local étant gelés, elle vendait souvent ses produits raffinés à perte. C'est après 1995 qu'elle renoue avec des chiffres d'affaires satisfaisants : 73,652 milliards en 1999, 95,295 milliards en 2000 et 118,602 milliards 2002¹⁷. La période 1984-2002 qui voit la SOBRAGA s'efforcer de maintenir tant bien que mal son niveau d'activités après la perte du marché régional laisse place à une ère plus tumultueuse.

3- La SOGARA, une société engluée dans des crises multiformes, 2003-2019

Les problèmes techniques observés dans les années 1970-1980 s'accroissent à partir des années 2000. L'obsolescence de l'outil de production et les grèves à répétition dans le secteur pétrolier induisent un fonctionnement chancelant de la SOGARA qui effleure un dépôt de bilan.

¹⁴ Ministère de la Planification, du Développement et de l'Économie. Direction générale de l'économie. Tableau de bord de l'économie. Situation 1989. Perspectives 1990, n° 19, mars 1990, p.17.

¹⁵ Ministère du Plan, de l'Économie et de l'Aménagement du Territoire. Direction générale de l'économie. Tableau de bord de

l'économie. Situation 1992. Perspectives 1993, Multipress Gabon, n° 22, mars 1993, p.40.

¹⁶ Ministère de l'Économie et des Finances. Direction générale de l'économie. Tableau de bord de l'économie. Situation 2004. Perspectives 2005-2006, Multipress Gabon, février 2005, p.43.

¹⁷ Idem.

3.1. La question de la vétusté de la raffinerie et l'absence des solutions concrètes

À partir de 2003, la raffinerie de Port-Gentil connaît un vieillissement avancé de ses installations. Malgré les travaux de maintenance, elle ne tournait plus à plein régime et se trouvait dans l'incapacité de répondre à la demande nationale en produits raffinés. Concrètement, sa production ne couvrait plus que 40 à 50 % du marché national pour tous les produits confondus (Loungou 2014 : 286). Face aux difficultés d'approvisionnement et aux pénuries souvent observées en milieu urbain, la crise de la SOGARA passe d'une préoccupation de sa direction à celle des milieux économiques et des pouvoirs publics. De 2005 à 2018, les rencontres et les échanges entre ces acteurs soulèvent régulièrement la question de la dette de la société évaluée à plusieurs milliards et la décrépitude de la raffinerie. En 2019, la situation alarmante de la SOGARA est débattue au Sénat à l'occasion de l'adoption du nouveau code des hydrocarbures. Face aux sénateurs, le Ministre du Pétrole et des Hydrocarbures¹⁸, admettra « la vétusté des installations de la société ne répondant plus aux normes internationales et aux besoins du marché intérieur »¹⁹.

Cet état défectueux de la raffinerie convoquait naturellement un plan de développement spécifique au secteur du raffinage. Les initiatives de l'État gabonais, garant de la prospérité économique, étaient plus qu'attendues dans la résolution du déficit de la production raffinée. Les Conseils d'administration de la SOGARA, chargées de valider les décisions stratégiques, en préconisant une restructuration en profondeur de la raffinerie, invitaient le Gouvernement gabonais à une réelle implication financière dans la réalisation de cette opération. Il s'agissait de moderniser l'ensemble des installations existantes, fortement amorties par le poids de l'âge, comme le soutenait d'ailleurs le syndicat des agents de la SOGARA²⁰.

La recherche des solutions amène le Gouvernement à soutenir, en juillet 2012, la création d'une nouvelle raffinerie à Port-Gentil par la société sud-coréenne

Samsung C&T Corporation. La convention du projet est signée cette année entre Etienne Ngoubou, ministre gabonais du Pétrole, de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques, et Sam Youl Kim, vice-président de la société sud-coréenne. La nouvelle raffinerie est projetée avec un volume de traitement trois fois supérieur à celui de la SOGARA. Avec une capacité de stockage de 95 000 m³, elle devrait se substituer à Pointe-Clairette, dont la capacité de traitement ne correspondait plus à la politique nationale de valorisation des matières premières²¹.

En 2019, le Gouvernement gabonais explore une autre voie consistant à ouvrir le capital de la SOGARA à la Société Nationale des Hydrocarbures du Gabon (SNHG), plus connue sous l'appellation Gabon Oil Compagny (GOC). Le projet ambitionne d'ouvrir le capital de la SOGARA à cette entreprise étatique du secteur pétrolier à hauteur de 60 %. Il s'agit d'une forme de fusion permettant la création des synergies et la mutualisation des ressources et des moyens. Le Conseil des Ministres du 13 juin 2019 entérine le projet de décret portant fusion de la SOGARA à la GOC, devant améliorer la sécurité industrielle et les performances techniques de la raffinerie, la chaîne d'approvisionnement du pays et la couverture de l'ensemble des besoins du marché national²².

Force est de souligner que ces solutions envisagées restaient de simples intentions. La volonté de l'État gabonais de sortir la SOGARA de son marasme économique ne s'est traduite par un acte concret. Les recommandations des Conseils d'administration quant à la restructuration complète de la raffinerie n'ont jamais été explorées par les pouvoirs publics. Le coût financier d'une telle opération expliquait sans doute la réticence du Gouvernement qui, d'ailleurs, avait fortement réduit ses subventions annuelles à l'endroit de la SOGARA. Le projet de construction d'une nouvelle usine de raffinage à Port-Gentil devant entrer en production en 2015 est resté aussi au stade embryonnaire. Malgré l'aboutissement des négociations entre la partie gabonaise et le groupe sud-coréen, l'État n'a jamais accompagné son engagement d'un effort financier, entravant ainsi la concrétisation du projet. Le choix de céder les actifs de la SOGARA à la GOC n'a pas non plus prospéré.

¹⁸ Le poste de Ministre du pétrole et des hydrocarbures est occupé à cette époque par Pascal Houangni Ambouroué.

¹⁹ L'Union, n° 13010, samedi 4 et dimanche 5 mai 2019, p.3.

²⁰ Ministère de l'Économie et de la Privatisation. Direction générale de l'économie et de la politique fiscale. Tableau de bord

de l'économie. Situation 2013. Perspectives 2014-2015, Multipress-Gabon, août 2014, p.117.

²¹ L'Union, n° 10991, jeudi 26 juillet 2012, p.4.

²² L'Union, n° 13043, samedi 15 et dimanche 16 juin 2019, p. 4.

Cette volonté de fusion s'est muée en un imbroglio judiciaire. En effet, le choix du Gouvernement, peu justifié, a suscité des interrogations, car il sortait la GOC de son cœur de métier, c'est-à-dire la gestion des participations de l'État dans le secteur pétrolier, et ouvrait un conflit de compétence entre les deux structures²³. La solution attendue devrait plutôt conforter la SOGARA dans son rôle, le raffinage et la commercialisation des produits pétroliers. Or, cette option semblait s'écarter des résolutions envisagées par le Gouvernement. Outre la vétusté de la raffinerie et l'absence des solutions concrètes, un autre problème prohibitif au rendement de la SOGARA se posait, celui des grèves récurrentes dans le secteur pétrolier.

3.2. La récurrence des grèves du secteur pétrolier comme source d'arrêts techniques

Longtemps apprécié pour sa gestion des hommes, le secteur pétrolier gabonais est secoué, à partir des années 2000, par des grèves récurrentes. Une année sur deux, le secteur enregistre des arrêts de travail. Ainsi, la SOGARA se trouve prise en étau entre les grèves de son personnel et celles du secteur pétrolier en général. La première grève qui paralyse les activités de la société se déclenche en mars 2009 au terme d'un préavis dans lequel le syndicat des agents réclamait les meilleures conditions de travail. Pendant trois semaines, le traitement du pétrole brut est resté largement perturbé par des arrêts de travail, la direction de la SOGARA ne pouvant répondre aux attentes des grévistes en raison de ses difficultés financières.

En avril 2011, tout le secteur pétrolier bascule dans une grève très suivie, déclenchée par l'Organisation Nationale des Employés du Pétrole (ONEP) en vue d'obtenir un décret réglementant l'emploi de la main-d'œuvre étrangère. D'une part, l'ONEP s'opposait à l'emploi de hauts cadres expatriés, et d'autre part, elle fustige le recours à une main-d'œuvre africaine ou asiatique peu ou pas qualifiée. Cette grève induit une mise aux arrêts de la raffinerie. Pendant plus d'une semaine, aucun hydrocarbure n'y sortait. Très vite, des perturbations affectent la

distribution des produits raffinés. À Libreville et Port-Gentil, les stations, approvisionnées au compte-goutte, tombent en rupture de stock, entraînant de longues files d'attentes²⁴.

En janvier 2013, la SOGARA est à nouveau perturbée par une grève générale de son personnel, réclamant un meilleur équipement du centre médical de la société, la réembauche de trois salariés limogés injustement selon le syndicat et surtout le paiement d'une prime de production promise en fin d'année 2012. Une fois de plus, les employés de la SOGARA débrayent pendant plusieurs semaines, mettant la raffinerie aux arrêts. L'ouverture tardive des négociations traduit le caractère d'une direction démunie, fragilisée par des résultats d'exploitation très fluctuants²⁵.

L'ONEP refait surface le 2 décembre 2014 à l'occasion d'une grève exigeant une augmentation des salaires et des avantages sociaux. En l'absence des négociations concluantes, la grève se durcit le 27 décembre avec la suspension du service minimum. Ainsi, tout le mois de décembre, la chaîne de production de la SOGARA reste à l'arrêt. Chaque jour de grève, la société perdait environ 400 millions FCFA, hypothéquant la situation financière de la société déjà touchée par de mauvais résultats en 2013. Au total, cette longue grève qui prend fin le 2 février 2015 entraîne un préjudice financier estimé à près de 18 milliards de FCFA²⁶.

De 2015 à 2019, la SOGARA est moins touchée par des mouvements d'humeur de fort impact. Seuls quelques brefs arrêts de travail sont observés, comme ce débrayage des agents en décembre 2018 qui ne dure que trois jours. Ce fléchissement des mouvements d'humeur n'apporte toutefois pas une amélioration dans la production des produits pétroliers.

3.3. Une production et un chiffre d'affaires évoluant en dents de scie

L'obsolescence des installations de la raffinerie et la récurrence des grèves dans le secteur pétrolier induisent une

²³ Ministère de l'Économie, de la Prospection et de la Programmation du Développement Durable. Direction générale de l'économie. Tableau de bord de l'économie. Situation 2020. Perspectives 2021-2022, Multipress-Gabon, septembre 2021, p.56.

²⁴ L'Union, n° 10594, 4 avril 2011, p.3.

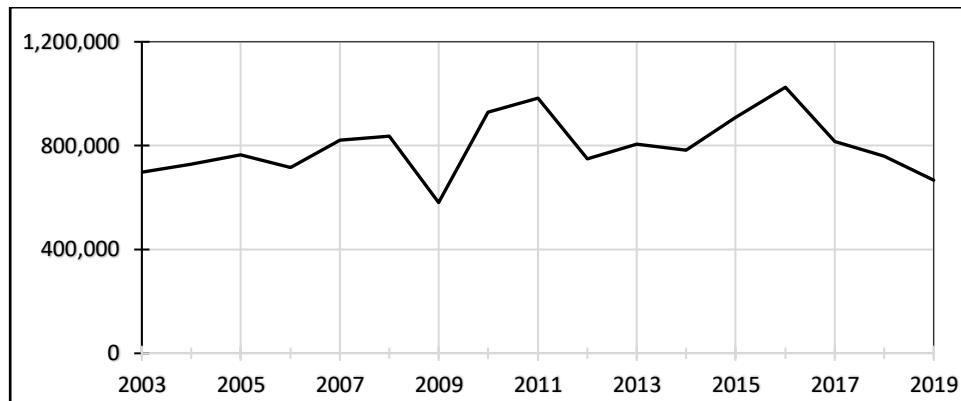
²⁵ L'Union, n° 11132, 15 janvier 2013, p.7.

²⁶ L'Union, n°11745, 2 février 2015, p.1.

production des produits raffinés à géométrie variable. De 2003 à 2019, les statistiques nationales sur l'activité de raffinage déclinent une courbe de production identique à celle observée dans les années 1980-1990, marquée par des cycles de

hausse et de régression. Cette réalité économique est nettement représentée par la figure 2 ci-dessous :

Fig.2. Évolution de la production de la SOGARA (en tonnes), 2003-2019



Source : Ministère de l'Économie. DGE. TBE. Situations 2004, 2007, 2010, 2013, 2016, 2019.

On note que la quantité des produits raffinés suit un schéma évolutif de 2003 à 2008. Elle passe de 698 467 à 835 403 tonnes, soit une hausse de 16,39 % malgré une baisse enregistrée en 2006 de l'ordre de 714 778 tonnes. Après une chute importante en 2009 (580 851 tonnes), la production remonte en 2010 (927 730 tonnes) et en 2011 (983 484 tonnes), avant de s'effondrer à nouveau en 2012 (749 059 tonnes). En 2014, le Gabon traite 781 820 tonnes de brut contre 805 430 tonnes en 2013. En 2016, à la faveur d'une capacité de fonctionnement à flux continu sans arrêt, la SOGARA réalise un record de production de 1 025 000 tonnes, soit la meilleure performance de la raffinerie depuis 1983²⁷. Avec ces résultats satisfaisants, la SOGARA semblait en bonne passe. Mais ces chiffres trompe-œil dissimulaient les inquiétudes incessantes de la direction de la société. En effet, la valorisation de la production raffinée, la maîtrise des coûts et surtout les difficultés d'approvisionnement en pétrole brut auprès des principaux fournisseurs demeuraient des obstacles pour l'atteinte des objectifs économiques.

En 2017, la société renoue avec des chiffres décevants : 816 611 tonnes, soit une chute de -20,32 % par rapport à 2016. Les années 2018 et 2019

s'inscrivent dans le même registre de régression avec une production qui passe respectivement de 759 391 à 667 194 tonnes. Jusqu'alors la vétusté de l'outil de production était mise en avant pour justifier la crise de l'activité du raffinage. Mais de plus en plus, l'opinion publique et les médias mentionnent un autre facteur, la mauvaise gestion de la société de raffinage, marquée par « des malversations financières opérées par ses responsables »²⁸. Mais les autorités gabonaises, peu préoccupées par ces accusations de détournements de deniers publics, n'hésitent pas à accompagner la SOGARA dans sa politique de recours aux importations des produits raffinés.

3.4. Le recours aux importations pour satisfaire le marché domestique

Avec une population relativement faible (1,624 million d'habitants en 2010 à titre d'exemple) et une industrialisation embryonnaire, le Gabon paraît de façon manifeste un marché que la raffinerie de Pointe-Clairette doit contenir durablement. Or, cette logique économique butait contre les déboires de la SOGARA qui peinait à fournir aux consommateurs des quantités suffisantes des produits raffinés.

²⁷ Ministère de l'Économie, de la Prospection et de la Programmation du Développement Durable. Direction générale de l'économie et de la politique fiscale. Tableau de bord de

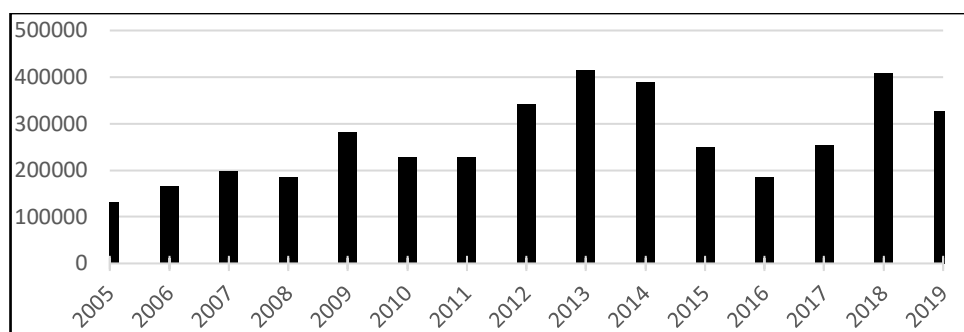
l'économie. Situation 2016. Perspectives 2017-2018, Multipress Gabon, juin 2017, p.56.

²⁸ L'Union, n° 12499, vendredi 18 août 2017, p.6.

Pour satisfaire la demande locale face au déficit structurel de sa raffinerie, la SOGARA, en accord avec le Gouvernement, choisit une option économique plus réaliste : l'importation des produits raffinés. À partir de 2005, elle s'approvisionne sans discontinuer sur le marché international. Ainsi, elle complète son déficit par les produits raffinés

importés du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Togo, de l'Angola et parfois de la Guinée équatoriale. La figure 3 dresse un bilan des importations de la SOGARA en matière des produits raffinés entre 2005 et 2019 :

Fig.3 : SOGARA : évolution des importations des produits raffinés, 2005-2019



Source : Ministère de l'économie. DGE. TBE. Situations 2007, 2010, 2013, 2016, 2019.

En dépit des variations observées le long de la période considérée, il se dégage une tendance à la hausse des importations des produits raffinés, principalement le gasoil, le butane et l'essence. Évidemment, ces importations sont amorcées avec des chiffres relativement faibles : 132 429 tonnes métriques en 2005, 166 593 en 2006 et 197 755 en 2007²⁹. Mais elles franchissent la barre de 200 000 tonnes métriques à partir de 2009. Cette année, pour répondre à la demande du marché domestique, la SOGARA importe 281 191 tonnes métriques des produits raffinés. Ce chiffre équivaut à une hausse de 51,5 % par rapport à 2008 dont le volume des importations se chiffre à 185 630 tonnes métriques. Suite à l'embellie de la production de la SOGARA, on observe un fléchissement des volumes des importations en 2010 et en 2011, se chiffrant respectivement à 228 569 et 228 655 tonnes métriques. À partir de 2012, les volumes des importations repartent à la hausse avec des quantités plus importantes. Cette année, la SOGARA importe 341 761 tonnes métriques des produits raffinés, soit une

augmentation de 49,4 % par rapport à 2011. Le pic des importations est atteint en 2013 avec un volume de 415 437 tonnes métriques, soit un taux d'évolution de 21,6 % par rapport à 2012³⁰.

En 2014, suite à la grève de l'ONEP qui entraîne des pénuries de carburant dans les stations-service, le raffineur gabonais se tourne à nouveau vers ses fournisseurs extérieurs pour l'achat de 388 811 tonnes métriques des produits pétroliers. Les importations de 2016 se fixent à 185 890 tonnes métriques contre 248 945 tonnes métriques en 2015, soit une baisse de 25,3 %. En 2018, le Gabon importe 60 % de ses besoins en produits pétroliers, ce qui équivaut à 408 157 tonnes métriques, soit une hausse de 41,9 % par rapport à 2017³¹. En 2019, le volume des produits pétroliers importés se situe à 327 279 tonnes métriques, soit une baisse de 19,81 % par rapport à l'année précédente. Au regard de ces données, le Gabon accentuait indubitablement sa dépendance en produits pétroliers vis-à-vis de l'extérieur.

²⁹ Ministère de l'Économie, des Finances, du Budget et de la Privatisation. Direction générale de l'économie. Tableau de bord de l'économie. Situation 2007. Perspectives 2008-2009, Multipress-Gabon, juin 2008, p.51.

³⁰ Ministère de l'Économie et de la Prospective. Direction générale de l'économie. Tableau de bord de l'économie.

Situation 2013. Perspectives 2014-2015, Multipress-Gabon, août 2014, p.44.

³¹ Ministère de l'Économie, des Finances et des Solidarités Nationales. Direction générale de l'économie et de la politique fiscale. Tableau de bord de l'économie. Situation 2018. Perspectives 2019-2020, Multipress Gabon, juillet 2019, p.49.

CONCLUSION

L'industrie du raffinage pétrolier au Gabon est portée sur les fonts baptismaux par l'ambition commune des pays membres de l'UDEAC, soucieux de s'assurer une source d'approvisionnement en produits pétroliers, nécessaires au développement de l'économie régionale. La mise en service en 1967 de la raffinerie de Pointe-Clairette à Port-Gentil, exploitée par la SER, concrétise cette entente économique. Les débuts promoteurs de cette première raffinerie d'Afrique centrale permettent au Gabon d'approvisionner de façon satisfaisante les États copropriétaires. Mais, l'union économique et l'avenir de la SER sont hypothéqués lorsque le Cameroun et le Congo se désengagent dans les années 1980 des protocoles d'accords et privilégient leurs propres investissements énergétiques. Pour sauver son industrie de raffinage, l'État gabonais procède à la gabonisation de la raffinerie et remplace dans le même temps la SER par la SOGARA qui se donne pour mission de maintenir à un niveau appréciable le raffinage des produits pétroliers. Mais, le monopole accordé à la société est exécuté dans un contexte économique morose. D'une part, la perte de la clientèle du Cameroun et du Congo condamne la SOGARA à se contenter du marché domestique. D'autre part, la société traverse une situation économique peu reluisante, maintenue par une production vacillante et une commercialisation des produits raffinés s'appuyant sur des prix fixés par les pouvoirs publics. Les difficultés du secteur gabonais de raffinage s'accroissent à partir de 2003 du fait de la vétusté prononcée de l'outil de production, en service depuis plus de 30 ans, et dont les entretiens exigent davantage des arrêts techniques. Les grèves à répétition dans le secteur pétrolier constituent aussi des éléments perturbateurs des opérations du raffinage. Dans ces conditions, la production de la SOGARA suit une évolution en dents de scie, ce qui lui vaut une accumulation des chiffres d'affaires déficitaires. Face à l'inertie de l'État gabonais, incapable d'impulser une véritable restructuration de l'usine et une redynamisation de l'industrie du raffinage, la SOGARA est contrainte d'opter pour les importations pour combler son déficit structurel en produits raffinés.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Archives nationales du Gabon (ANG)

ANG-FPR. Dossier 784. MENP. Service national de la statistique. Situation économique, financière et sociale de la République gabonaise en 1964, juin 1965, 136p.

ANG- FPR. Dossier 1189. Procès-verbaux d'industries et des mines du Gabon. Réunion du 26 février et du 22 mars 1965.

ANG- FPR. Dossier 1584. Inspection des Établissements publics et sociétés d'Etat. Rapports d'inspection, 1969.

Sources imprimées

Ministère de la Planification, de l'Économie et l'Aménagement du Territoire. Direction générale de l'économie. Tableau de bord de l'économie. Situation 1992. Perspectives 1993, Multipress Gabon, n° 22, mars 1993, 148p.

Ministère de la Planification, du Développement et de l'Économie. Direction générale de l'économie. Tableau de bord de l'économie. Situation 1989.

Perspectives 1990, Multipress Gabon, n° 19, mars 1990, 125p.

Ministère de l'Économie, de la Prospective et de la Programmation du Développement. Direction générale de l'économie. Tableau de bord de l'économie. Situation 2020. Perspectives 2021-2022, Multipress Gabon, septembre 2021, 204p.

Ministère de l'Économie, de la Prospective et de la Programmation du Développement Durable.

Direction générale de l'économie et de la Politique Fiscale. Tableau de bord de l'économie. Situation 2016. Perspectives 2017-2018, Multipress Gabon, juin 2017, 69p.

Ministère de l'Économie, des Finances, du Budget et de la Privatisation. Direction générale de l'économie. Tableau de bord de l'économie.

Situation 2007. Perspective 2008-2009, Multipress Gabon, juin 2008, 160p.

Ministère de l'Économie et des Finances. Direction générale de l'économie. Tableau de bord de l'économie. Situation 2001. Perspectives 2002-2003, Multipress Gabon, mars 2002, 152p.

Ministère de l'Économie et des Finances. Direction générale de l'économie. Tableau de bord de l'économie. Situation 2004. Perspectives 2005-2006, Multipress Gabon, février 2005, 149p.

Ministère de l'Économie et des Finances. Direction générale de l'économie et de la politique fiscale. Tableau de bord de l'économie. Situation 2013. Perspectives 2014-2015, Multipress Gabon, août 2014, 144p.

Ministère de l'Économie, des Finances et des Participations. Direction générale de l'économie. Tableau de bord de l'économie. Situation 1985. Perspectives 1986, Multipress Gabon, n° 15, mars 1986, 164p.

Ministère de l'Économie, des Finances et des Solidarités Nationales. Direction générale de l'économie et de la politique fiscale. Tableau de bord de l'économie. Situation 2018. Perspectives 2019-2020, Multipress Gabon, juillet 2019, 189p.

Ministère des Finances, de l'Économie, du Budget et des Participations. Direction générale de l'économie. Tableau de bord de l'économie. Situation 1996. Perspectives 1997-1998, Multipress Gabon, n° 27, mars 1997, 137p.

SOGARA. Raffinerie de Port-Gentil. Direction des relations extérieures du Groupe Elf Gabon, 1970, 69p.

SOGARA. Raffinerie de Port-Gentil. Direction des relations extérieures du Groupe Elf Gabon, 1973, 57p.

SOGARA. Raffinerie de Port-Gentil. Direction des relations extérieures du Groupe Elf Gabon, 1978, 54p.

SOGARA. Raffinerie de Port-Gentil. Direction des relations extérieures du Groupe Elf Gabon, 1981, 63p.

Articles de presse

Gabon Matin, n° 1877, spécial indépendance, août 1973, p.71.

Gabon Matin, n° 1968, samedi 15 décembre 1973, p.2.

L'Union, n° 64, 6 juin 1976, p.4.

L'Union, n° 10594, 4 avril 2011, p.3.

L'Union, n° 10991, jeudi 26 juillet 2012, p.4.

L'Union, n° 11132, 15 janvier 2013, p.7.

L'Union, n°11745, 2 février 2015, p.1.

L'Union, n° 12499, vendredi 18 août 2017, p.6.

L'Union, n° 13010, samedi 4 et dimanche 5 mai 2019, p.3.

L'Union, n° 13043, samedi 15 et dimanche 16 juin 2019, p. 4.

Ouvrages, articles, thèses et mémoires

BARRET Jacques, 1983. « Exploitation pétrolière », dans Marcel Delory, *Géographie et cartographie du Gabon*, Paris EDICEF, p.68-73.

BOUQUEREL Jacqueline, 1967. « Le pétrole au Gabon », *Les Cahiers d'Outre-mer*, n° 78, p.186-199.

CABROL Marcel, 1981. *Gabon. Vingt ans d'histoire*, Libreville, Multipress Gabon, 199p.

DAVERAT Geneviève, 1977. « Un producteur africain de pétrole, le Gabon », *Les Cahiers d'Outre-mer*, n° 117, p.31-56.

FEUMETIO Bernard, 2008. *Le Gabon, un pays si riche... mais très pauvre. Décryptage d'un authentique paradoxe socio-économique*, Publibook, 302 p.

LOTITO Gaston, 1968. *Les bases géographiques du développement économique en République gabonaise*, thèse de doctorat de géographie, Université Aix-Marseille I, 462 p.

LOUNGOU Serge (dir), 2014. *Les enjeux et défis du Gabon au XXI^e siècle : réflexions critiques et prospectives des géographes*, Paris, Connaissances et Savoirs, 443p.

MBADINGA Michel, 2006. *État, entreprises et développement au Gabon : contribution à une étude géographique*, thèse de doctorat en géographie, Université Montpellier III, 482p.

MVÉLÉ Pierre Claver, 1981. « Port-Gentil », dans Marcel Delory, *Géographie et cartographie du Gabon*, Paris EDICEF, p.126-130.

POURTIER Roland, 1989. *Le Gabon. Etat et développement. Tome 2*, Paris, L'Harmattan, 344p.

TCHIPANDI TOMBA Daniel, 1980. *L'énergie dans l'économie gabonaise*, mémoire de DEA, Université de Paris X – Nanterre, 181p.

YADI Melchiade, 1975. « Promotion du développement industriel équilibré des pays-membres de l'UDEAC et de la CAE », *Études internationales*, vol. 6, n° 1, p.66-102.

AUTEUR

Rodrigue LEKOULEKISSA
Enseignant-Chercheur (Maître-assistant)
Centre d'Études et de Recherches en Histoire Économique, Administrative et Financière
Université Omar Bongo de Libreville (Gabon)
Courriel : lekou.rod@gmail.com



© Édition électronique

URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>

Courriel – Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : poster_ujlog@espacesafricains.org

URL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster/>

© Éditeur

- Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG

- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) - Daloa (Côte d'Ivoire)

© Indexation



[Voir la page de la revue dans Road](#)



[Voir la page de la revue dans Mirabel](#)



[Voir la page de la revue dans Sudoc](#)

© Référence électronique

Rodrigue LEKOULEKISSA, 2023. « *Une activité industrielle fragile et inconstante : le raffinage du pétrole au Gabon (1964-2019)* », Revue Espaces Africains (En ligne), Numéro spécial (Numéro 2 | 2023), ISSN : 2957- 9279, mis en ligne le 30 septembre 2023, p. 10-26.